Police : le président du syndicat CFTC Axel Ronde visé par une enquête de l'IGPN pour un refus d'obtempérer présumé

13/11/2026 à 16h40



Une enquête a été confiée à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) concernant Axel Ronde, président du syndicat CFTC Police. Le parquet de Créteil a confirmé jeudi 12 novembre à l'AFP l'ouverture d'investigations, notamment pour refus d'obtempérer présumé et délit de fuite.

La procédure porte aussi, selon le parquet, sur l'usage public et sans droit d'un véhicule présentant des signes extérieurs identiques à ceux de la police, ainsi que sur des faits présumés de rébellion et un refus d'obtempérer susceptible d'avoir mis en danger un agent. **La CFTC Police conteste ces accusations**, qu'elle estime infondées, et annonce que son président a déposé plainte pour diffamation. À ce stade, l'ouverture d'une enquête ne vaut pas constat de culpabilité.

Source : Le Figaro avec AFP, 12 novembre 2026, mis à jour le 13, citant le parquet et le communiqué du syndicat.

Photo à la une : véhicule de la Police nationale, photo d'archive sans lien

avec cette enquête. Dylan Agbagni / Wikimedia Commons, CC0.